



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Partenariat Etat / Région / Ville pour l'Enseignement supérieur, la Recherche et la Vie étudiante à Paris

dans le cadre du CPER 2015-2020

Dossier de presse

Vendredi 6 novembre 2015

Sommaire

Priorité à l'enseignement supérieur, la recherche et la vie étudiante	
Synthèse des financements	4
Le détail des projets cofinancés Etat / Région / Ville	6
La Cité Internationale Université de Paris	6
La Sorbonne	8
Ecole Normale Supérieure – Campus Jourdan	9
Ecole Normale Supérieure – Site Lhomond	10
UPMC / CNRS - Institut Henri Poincaré	11
Ecole Supérieure de Physique et de Chimie Industrielles (ESPCI) de la Ville de Paris	12
Université Panthéon Sorbonne – Paris 1 / Campus Condorcet	13
Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3	14
Université Paris Descartes - Faculté de Médecine (Site Necker)	15
Université Paris Sorbonne - Institut d'Art et d'Archéologie	16
Parcelle Censier (Paris 5 ^e)	17

<u>Le partenariat Etat / Région Ile de France / Ville de Paris 2015 - 2020 :</u> Priorité à l'enseignement supérieur, la recherche et la vie étudiante

Avec 635 000 étudiants (dont 350 000 inscrits dans des établissements parisiens), 40 % du potentiel scientifique, la région Île-de-France occupe une place unique dans le paysage national et international des savoirs. L'enseignement supérieur, la recherche et la vie étudiante constituent donc un élément fondamental du développement du territoire francilien, et en particulier de Paris, dont le statut de capitale internationale scientifique et étudiante est un atout essentiel.

C'est pour cette raison que l'enseignement supérieur, la recherche et la vie étudiante constituent une thématique prioritaire du Contrat de Plan Etat – Région 2015 - 2020 signé le 9 juillet 2015. L'Etat et la Région lle de France se sont engagés à parité à hauteur de 789M€ sur les 6 prochaines années. La Ville de Paris en a également fait une priorité de son programme d'Investissement de la Mandature : sur les 228 millions d'euros d'investissement prévus d'ici à 2020 dans ce secteur, près de 150 millions d'euros le sont dans le cadre de cofinancement de projets du CPER 2015 - 2020 (hors mise à disposition de foncier à titre gracieux).

Ce plan ambitieux permettra de créer ou renforcer des pôles de recherche de niveau international, de construire de nouveaux campus innovants sur le territoire parisien, de rénover une partie importante du patrimoine universitaire de la capitale, et d'accroître encore l'effort en faveur de la vie étudiante, notamment en partenariat avec le CROUS de Paris.

Le logement étudiant et chercheur fera en parallèle l'objet d'une collaboration forte entre l'Etat, la Région et la Ville. Au cours de la période du CPER 2015-2020, l'objectif de <u>6 000 logements (soit 1 000 logements / an)</u> s'inscrira dans ce cadre.

Le présent projet de partenariat récapitule les opérations cofinancées par l'Etat, la Région Ile de France et la Ville de Paris dans le cadre du CPER 2015 - 2020, au service d'une politique dynamique et volontariste dans le domaine de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la vie étudiante sur le territoire parisien. Il s'agit d'un enjeu déterminant pour l'attractivité de Paris, de la métropole, de l'Ile de France, et du territoire national tout entier.

Synthèse des opérations parisiennes cofinancées dans le cadre du CPER 2015 - 2020

Etablissements	Projets	Total	Etat	Région	Ville de Paris
CIUP	Pavillon Victor Lyon logements de chercheurs	8,9		5	2,5 (+ 4M€ foncier)
CROUS de Paris	Restauration et résidence étudiante	19,3	10		9,3
Sorbonne	Travaux de mise en sécurité et d'aménagement	16	8		8
ENS	Campus Jourdan	48	14,5*	31,5*	2,55
ENS	Poursuite de la restructuration du site Lhomond	32	22	3	7
UPMC / CNRS / Institut Henri- Poincaré	Rénovation bâtiment Perrin (IHP)	14	2 (+1M€ CNRS)	3	8
PSL/ESPCI	Réhabilitation/construction du campus Vauquelin	84	2	7	75
Campus Condorcet / Université Panthéon Sorbonne - Paris 1	Construction d'un pôle universitaire sur le site de La Chapelle à Paris <i>(phase 1)</i>	62	23	12,5**	23 (+ 15M€ foncier)
Université Sorbonne Nouvelle · Paris 3	Implantation sur le site Nation-Picpu	132	110	20	2
Restructuration faculté de médecine / pharmacie – Necker (équipement)		4	3		0,3
Université Paris Sorbonne	Réhabilitation Institut d'art et		***	***	1
Vie étudiante	Projet de restructuration du site de Censier : Vie, culture et logement étudiant	***	2	***	10,5

^{*} Ces sommes ont été versées dans le cadre du CPER 2007 - 2013 (la Ville a également versé 0,45M€)

^{**} Pour la phase 1 / Montant complémentaire à déterminer pour la phase 2 en fonction de l'état de maturité de l'opération

^{***} Opérations financées en fonction du degré de maturité

Etablissements	Projets	Total	Etat	Région
CIUP	Mise en sécurité, conformité, restructuration des bâtiments existants	7,16	4	3,16
CIUP	Maison lle-de-France. Fin travaux et mobilier	0,56		0,56
Université Panthéon Sorbonne	Centre Pierre Mendès France - Mise en sécurité électrique	2,5	2,5	
Collège de France	Poursuite de l'opération de rénovation du bâtiment Biologie	4	4	
CNAM	Opérations de restructuration sur plusieurs bâtiments - Paris 3ème	5	5	
Divers établissements	Location de locaux tampons pour les mises en sécurité	15	15	
MNHN	1er travaux de mise en sécurité et de rénovation du bâtiment EST de la galerie de paléontologie et d'anatomie comparée.	4	4	
мини	Réhabilitation du bâtiment qui accueille les collections de paléontologie	3		3
Facultés de médecine	Projets santé pour Lariboisière, Pitié Salpétrière, Saints-Pères	22	16	6
EHESS	Construction du bâtiment de recherche EHESS à Aubervilliers	32,33		32,33
EPCS Condorcet	Construction d'un grand équipement documentaire sur le campus Condorcet à Aubervilliers	92		92
EPCS Condorcet	Campus Condorcet	85	85	
Université Panthéon Sorbonne - Paris 1	Réhabilitation de l'ex caserne Lourcine pour regrouper l'ensemble des bibliothèques de droit sur le campus Lourcine	33,42	27	6,42
Collège de France	Restructuration du site Cardinal Lemoine pour la création de l'Institut des civilisations	22	20	2
Université Paris Descartes	Restructuration faculté de médecine - Necker	18	18	
Université Paris Descartes	1ère tranche rectructuration faculté de pharmacie	5	5	
54 bd Raspail	désamiantage et restructuration du 54 Bd Raspail Paris 6ème	28	28	
INALCO	Construction d'un bâtiment recherche du Pôle langues et civilisations	***	***	***
UPMC	Création d'une plateforme à l'institut neurosensoriel	***	***	***
USPC / Sciences Po	Hotel de la Mailleraye	***	***	***
*** Opérations financées en fonction d	u degré de maturité			

<u>NB:</u> La Région lle de France rappelle son engagement majeur en faveur de l'acquisition d'équipements scientifiques pour favoriser la coopération entre chercheurs (soutien à l'acquisition d'équipements mi-lourds de laboratoire — DIM et SESAME) qui ne font pas l'objet d'une contractualisation formelle dans le cadre du CPER 2015 — 2020.

Le détail des projets cofinancés par Etat / Région / Ville

Cité Internationale Université de Paris

Logements de chercheurs dans le Pavillon Victor Lyon

Présentation générale

En 2011 un protocole d'accord-cadre avec l'Etat, la Chancellerie des Universités de Paris, la Cité Internationale Universitaire de Paris (CIUP) et la Ville de Paris, a clarifié la situation foncière de la CIUP, permettant ainsi d'engager de nouvelles possibilités de constructions. Ces nouvelles opportunités permettront d'accueillir 1.800 nouveaux logements.

Une première opération consiste à aménager 39 logements pour chercheurs et doctorants dans le Pavillon Victor Lyon transférée par l'État à la Ville de Paris en application de l'accord foncier précité.



Pour mener à bien cette opération, la Ville de Paris a titré un de ses bailleurs sociaux, la Régie Immobilière de la Ville de Paris (RIVP).

Le projet consiste à adapter la résidence Victor Lyon, construite en 1950 par l'architecte Lucien Bechmann et n'ayant pas fait l'objet de travaux importants depuis, pour l'accueil des chercheurs en mobilité internationale, notamment dans le cadre de programmes de recherche soutenus par la Ville de Paris et la Région Ile-de-France, à l'Institut d'Études Avancées.

Présentation des cofinancements

Le CPER 2015-2020 prévoit une participation de la Région Ile de France à hauteur de 5 M€. La Ville de Paris a participé à hauteur de 2,5 M€ dans le cadre du CPRD 2007-2013, a apporté le terrain pour une valeur estimée de 4 M€ à la RIVP et garantit à 100 % l'emprunt contracté par la RIVP.

Calendrier

Début des travaux : 2015

Livraison prévisionnelle : fin 2016

Coûts

Dépenses	Recettes
8,9 M€ TTC	5 M€ Région lle de France
	2,5 M€ Ville de Paris
	1,4 M€ emprunt

Maîtrise d'ouvrage et conduite de l'opération

La maîtrise d'ouvrage est assurée par la RIVP.

Synthèse des financements Ville de Paris au CROUS de Paris

PARTICIPATION A LA VILLE DE PARIS AU FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CROUS DE PARIS						
	activité: hébergement et restauration					
		sou	ırces de	financer	ment (M€)	
site	Objet	CROUS de Paris	CNOUS	MENESR	Participation à la Ville de Paris (M€)	coût total (M€)
Sarrailh	réhabilitation du bâtiment (2ème tranche)	1.5		13	1,5	16,0
Lourcine bât 3	construction et aménagement d'espaces de	2,7		11	4,3	18,0
	restauration et de Vie Etudiante					
	activité: hébergement					
Coubertin	réhabilitation de la résidence	0.5	1	9.5	1,0	12,0
	activité: restauration (cf. schéma directeur de la re	estauration)				
					0.5	6.0
Site de Jussieu	réhabilitation des espaces de restauration	2		3.5	0,5	6,0
Campus Condorcet	création d'équipements de restauration			2+1*	0,2	3,2
Nation-Picpus/UP3	création d'équipements de restauration			1	0,5	1,5
Cîteaux	restructuration de l'espace de restauration	0.2			0,8	1,0
Necker	restructuration de la cafétéria			0.24	0,5	0,7
	total de la demande de participation à la Ville de	Paris			9,3	58,4
	* finacement respectif des sites d'Aubervilliers et	de La Chape	lle			

La Sorbonne

Travaux de mise en sécurité et d'aménagement

Présentation générale

La Sorbonne est un site universitaire, propriété de la ville de Paris, situé au cœur du Quartier latin dans le 5e arrondissement. Son histoire est intimement liée à celle de l'Université de Paris dont elle devenue le symbole. Fondée au XIIIe siècle par Robert de Sorbon, la Sorbonne est aujourd'hui le siège du rectorat de l'académie de Paris et de la chancellerie des universités et des universités Sorbonne Nouvelle - Paris 3 et Panthéon Sorbonne. Elle abrite une partie des activités des universités Panthéon-Sorbonne (Paris I) et Paris Descartes (Paris V) ainsi que de l'École pratique des hautes études (EPHE) et de l'École nationale des chartes.



Elle abrite également la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne.

Dans la continuité de la vaste opération de mise en sécurité du site conduite d'une part par la Ville de Paris (Bibliothèque, Grand Amphithéâtre...) et d'autre part par le Rectorat, de nouveaux travaux de rénovation sont envisagés :

- libération du secteur des archives devant permettre l'achèvement de la mise en sécurité du secteur nord
- amélioration de l'accessibilité des services des secours (secteur sud)
- mise en sécurité des sous-sols des secteurs sud et médian
- des interventions diffuses, notamment dans le secteur sud, seront également réalisées

L'achèvement des mises en sécurité indispensables du secteur médian pourrait être réalisé mais est suspendu au déménagement de l'école des Chartes.

Présentation des cofinancements

Le CPER 2015-2020 prévoit 8 M€ pour les travaux de mise en sécurité et d'aménagement pris en charge par l'Etat

La Ville de Paris participera à hauteur de 8 M€ dans le cadre de la convention de 1929 (traité qui détermine les relations entre la Ville de Paris, propriétaire de la Sorbonne, et l'Université de Paris, affectataire, notamment au sujet des réparations à effectuer dans les établissements universitaires).

Calendrier

Début des travaux : 2017

Livraison prévisionnelle : par phase et selon les

zones de 2017 à 2020

_	^ .
$\Gamma \cap$	LITC
CU	uts

Dépenses	Recettes
16 M€ TTC	8 M€ Etat
	8 M€ Ville de Paris

Maîtrise d'ouvrage et conduite de l'opération

La maîtrise d'ouvrage sera assurée par le Rectorat ou par la Ville de Paris selon la nature des interventions.

Ecole Normale Supérieure - Campus Jourdan

Construction et extension du Campus

Présentation générale

Le campus Jourdan situé dans le 14ème arrondissement a été construit à la fin des années 1940. C'est un campus de formation et de recherche de haut niveau qui a vocation à rassembler et à faire dialoguer toute une série de spécialités disciplinaires en sciences sociales : économie théorique et appliquée, sociologie, histoire économique, anthropologie, sciences politiques, droit, politiques publiques...



Il fait l'objet aujourd'hui d'un projet stratégique d'unité et de visibilité : sa restructuration et son extension d'ensemble permettront de construire 12 471 m² de surface supplémentaire qui hébergera à la fois le département de sciences sociales de l'Ecole Normale Supérieure et l'Ecole d'Economie de Paris (PSE) avec des espaces mutualisés alors qu'aujourd'hui PSE est disséminée en cinq lieux différents.

Le projet est réalisé par l'agence d'architecture TVAA.

Présentation des cofinancements

L'opération a été financée dans le cadre du CPER 2007-2014 par la Région et par l'Etat. Par ailleurs, le Département de Paris a apporté un financement dans le cadre d'une convention signée avec la Région en 2013.

Calendrier

Début des travaux : printemps 2014 Livraison prévisionnelle : fin 2016

Coûts

Dépenses	Recettes
49 M€ TTC	14,5 M€ Etat
	31,5 M€ Région Île-de-France
	3 M€ Ville de Paris

Maîtrise d'ouvrage et conduite de l'opération

La maîtrise d'ouvrage a été déléguée par l'Etat à la Région Ile de France.

Ecole Normale Supérieure

Poursuite de la restructuration du site Lhomond

Présentation générale

Les départements de Physique, de Chimie et de Géosciences de l'ENS sont des lieux de recherche et de formation de tout premier plan international. Ils jouent un rôle majeur dans le système de recherche français, tant en terme d'attractivité que d'essaimage.

Ce rayonnement intellectuel contraste fortement avec l'état des locaux qui les abritent, situés rue Lhomond et rue Erasme.

Une première tranche de travaux de 25 M€, financée dans le cadre du CPER 2007-2014 par l'Etat (15 M€) et la Région (10 M€), est en cours d'achèvement (livraison prévue début 2016).



Une seconde tranche est envisagée dans le cadre du CPER 2015-2020 qui consistera à :

- Restructurer le grand Hall Lhomond (laboratoires de physique)
- Remettre à niveau les laboratoires de chimie

Présentation des cofinancements

L'opération évaluée à 32 M€ est financée dans le cadre du CPER 2015-2020 par l'Etat (22 M€) et par la Région (3 M€). La Ville de Paris apportera un financement complémentaire à hauteur de 7 M€.

Calendrier

Début des travaux : 2018 Livraison prévisionnelle : 2020

Coûts

Dépenses	Recettes
32 M€ TTC	22 M€ Etat
	3 M€ Région Île-de-France
	7 M€ Ville de Paris

Maîtrise d'ouvrage et conduite de l'opération

En cours de définition

UPMC / CNRS - Institut Henri Poincaré

Réhabilitation du bâtiment Perrin

Présentation générale

L'Institut Henri Poincaré (IHP) est une des plus anciennes et des plus dynamiques structures internationales dédiées aux mathématiques et à la physique théorique. L'IHP possède un potentiel de développement considérable et la capacité de se positionner comme leader mondial dans sa catégorie.

Cependant, cette évolution est entravée par des contraintes immobilières : l'IHP s'étend actuellement sur 2 700 m² de surface utile. Cette surface ne satisfait pas les besoins actuels et ne permet pas la création de nouvelles activités.

Une opportunité immobilière se présente pour l'IHP avec la libération prochaine d'un bâtiment du patrimoine propre de l'UPMC, voisin direct de l'IHP: l'Institut de Chimie Physique, dit « bâtiment Perrin » (environ 1900 m²), est actuellement occupé par un laboratoire de l'UPMC qui doit rejoindre le campus de Jussieu à l'horizon 2016.

Le projet du bâtiment Perrin va permettre à l'IHP de :

- développer et diversifier ses activités en vue de mener une politique de recherche bien plus audacieuse et proposer une offre répondant aux standards internationaux, et complémentaire de celle des universités françaises;
- améliorer la qualité d'accueil, s'ouvrir au grand public et développer des activités de diffusion de la culture scientifique (conférences, workshops, séminaires, formations, musée ...);



Présentation des cofinancements

5 M€ sont prévus au CPER 2015-2020 auxquels viennent s'ajouter 1 M€ du CNRS et 8M€ de la Ville de Paris.

Calendrier

Elaboration du programme: 2016

Travaux préparatoires (désamiantage et

dépollution) : 2017 Début des travaux : 2018 Livraison prévisionnelle : 2020

Coûts

Dépenses	Recettes
14 M€ TTC	2 M€ Etat
	3 M€ Région Île-de-France
	1 M€ CNRS
	8 M€ Ville de Paris

Maîtrise d'ouvrage et conduite de l'opération

La maîtrise d'ouvrage sera déléguée à l'EPAURIF par l'UPMC.

Ecole Supérieure de Physique et de Chimie Industrielles (ESPCI) de la Ville de Paris

Réhabilitation et construction du Campus Vauquelin

Présentation générale

L'Ecole Supérieure de Physique et de Chimie Industrielles a, depuis sa création en 1882 par la Ville de Paris, toujours été centrée sur l'excellence scientifique, l'innovation et la formation par la recherche d'élèves ingénieurs de haut niveau. L'Ecole a été récompensée par sept Prix Nobel décernés à six lauréats. L'ESPCI est également connue pour sa capacité à mettre en œuvre des innovations majeures.



Les locaux de l'ESPCI ne lui permettent plus

d'exercer son activité dans de bonnes conditions. Le projet de restructuration du campus vise donc à offrir à l'école les moyens d'être attractive au sein du pôle universitaire et de recherche de la Montagne Sainte Genevieve et de Paris et compétitive au plus haut niveau international.

L'opération sera phasée :

- ▶ Phase 1 : démolition de bâtiment en cœur d'îlot et construction du bâtiment neuf en cœur d'îlot (28 000m²), comportant essentiellement des laboratoires. A l'achèvement de cette phase en 2020, les laboratoires situés en couronne déménageraient dans ce nouveau bâtiment
- ➤ Phase 2 : les travaux du bâtiment couronne (10 000m²) pourraient alors démarrer pour s'achever en 2023

et à l'achèvement de ces phases, une emprise d'environ 13 000 m² sur la rue Vauquelin serait libérée afin d'y réaliser un programme complémentaire en lien avec les activités de l'ESPCI.

Présentation des cofinancements

L'opération évaluée à 173,5 M€ (après concours et hors programme complémentaire), est financée principalement par la Ville de Paris et par l'Etat (apport des moyens de l'EPAURIF) et de la Région Ile-de-France dans le cadre du CPER 2015-2020.

Calendrier

Début des travaux : 2018

Livraison prévisionnelle : par phase entre 2020 à

2023

Coûts

Dépenses	Recettes
173,5 M€ TTC	2 M€ Etat
(2015 - 2022)	7 M€ Région Île-de-France
	132 M€ Ville de Paris <i>(dont</i>
	75M€ sur 2015 - 2020)

Maîtrise d'ouvrage et conduite de l'opération

L'ESPCI a délégué la maîtrise d'ouvrage à l'EPAURIF.

Université Panthéon Sorbonne – Paris 1 / Campus Condorcet

Site La Chapelle

Présentation générale

Le campus Condorcet est un grand projet de création d'une Cité des humanités et des sciences sociales de visibilité internationale. Il trouve son origine dans l'inscription au CPER 2007-2014 d'une opération de la Région Île-de-France concernant un investissement de 40 M€ au profit de l'EHESS.

Le projet Condorcet est un projet « transpériphérique » qui s'étend sur deux sites en interaction : Paris (Porte de la Chapelle) et Aubervilliers. L'Etat mobilise



une dotation non consumptible de 450 M€ pour réaliser la première phrase de ce campus qui porte sur 105 000 m² répartis sur 7,5 ha. La Région Île-de-France finance par ailleurs à hauteur de 110 M€ sur Aubervilliers la réalisation d'un Grand Equipement Documentaire.

Le site de La Chapelle sera dédié à des formations de licence et de master professionnel de l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne en histoire, philosophie, géographie et histoire de l'art. Le site d'Aubervilliers, quant à lui, sera dédié aux masters recherche, au doctorat et au post-doctorat tout en étant ouvert aux autres publics.

Environ 13 000 m² de surface utile sera réalisée sur le site de La Chapelle afin d'accueillir :

- des locaux d'enseignement, d'administration universitaire, de vie étudiante et de documentation destinés à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne ;
- un local de 900 m² destiné à accueillir un espace dédié aux initiatives étudiantes ;
- des espaces de restauration pour l'équipement desquels il est prévu que le CROUS apporte un financement.

Une emprise foncière d'environ 9000 m², nécessaire à la réalisation du site de la Porte de la Chapelle, est mise à disposition de l'Etat par la Ville de Paris dans le cadre d'une convention de droits de superficie, ce terrain ayant été acquis préalablement par la Ville auprès de Réseau Ferré de France.

Présentation des cofinancements (site Paris – Porte de la Chapelle)

L'opération est financée par l'Etat (23 M€) et la Région Île-de-France (12,5 M€) dans le cadre du CPER 2015-2020 ainsi que par la Ville de Paris (23 M€ et 15M€ d'apport foncier).

Calendrier

Lancement des travaux : 2018

Livraison des travaux : 3^{ème} quadrimestre 2020

Maîtrise d'ouvrage et conduite de l'opération

La maîtrise d'ouvrage sera assurée par l'EP Campus Condorcet.

Coûts

Dépenses	Recettes
	23 M€ EP Campus Condorcet
69 M€	23 M€ Ville de Paris
	12,5 M€ Région Île-de-France

Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

Construction du pôle Nation

Présentation générale

L'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 est une université parisienne spécialisée dans l'enseignement et la recherche en arts, lettres, langues et sciences humaines et sociales. Elle compte aujourd'hui environ 18 000 étudiants.

La situation immobilière de l'université présente depuis de nombreuses années

des handicaps importants (amiante, dispersion des sites...).



Le relogement de l'université a été étudié afin d'adapter les locaux aux ambitions de l'université et aux usages contemporains de l'enseignement et de la recherche.

Il a été décidé d'affecter à l'université une emprise du Ministère de l'Agriculture située au 33 rue de Picpus, dans le 12^{ème} arrondissement de Paris afin de reloger le centre Censier et la majorité des sites secondaires de l'université sur un campus entièrement neuf.

Le projet prévoit la réalisation de 35 000 m² de surface de plancher comportant des locaux pour l'enseignement, le regroupement des bibliothèques de l'université, et pour la vie étudiante.

L'Atelier Portzamparc a été désigné à l'issue d'un concours d'architecture.

Présentation des cofinancements

L'opération est financée à hauteur de 130 M€ au CPER 2015-2020 financés par l'Etat et la Région Île-de-France. La Ville de Paris apportera un financement complémentaire de 2 M€.

Calendrier

Etudes de conception : 2015 Démarrage des travaux : 2016 Livraison prévisionnelle : 2018

Coûts

Travaux

Dépenses	Recettes
132 M€	110 M€ Etat
	20 M€ Région Île-de-France
	2 M€ Ville de Paris

Maîtrise d'ouvrage et conduite de l'opération

La maîtrise d'ouvrage a été déléguée à l'EPAURIF.

Université Paris Descartes - Faculté de Médecine (Site Necker)

Equipements scientifiques et pédagogiques des locaux restructurés

Présentation générale

L'université Paris-Descartes est une université pluridisciplinaire, membre fondateur de Sorbonne Paris Cité, qui se distingue notamment par la notoriété internationale de son enseignement et de sa recherche dans le domaine de la santé (médecine, odontologie et pharmacie).

La faculté de médecine de l'université est implantée sur trois sites parisiens : les Cordeliers et sur les hôpitaux Cochin et Necker.



Le site Necker (156 rue de Vaugirard, Paris 15^e) a été ouvert en 1969. Il accueille dans une tour de grande hauteur (tour « Wogenscky ») des locaux d'enseignement, de vie étudiante et de recherche sur près de 22 000 m² de surface de plancher.

Initialement centré sur le traitement de l'amiante et de la sécurité incendie, le programme de s'accompagne de l'amélioration fonctionnelle des locaux et de leur rénovation.

Les travaux sont réalisés dans un site libéré de toutes activités, celles-ci ayant été transférées vers les bâtiments Leriche et Halpern de l'hôpital Broussais.

Présentation des cofinancements

L'opération est principalement financée par l'Etat. Néanmoins, la Ville de Paris accompagnera l'université dans l'acquisition de nouveaux équipements scientifiques et pédagogiques qui viendront compléter les équipements réutilisés et remplacer les équipements obsolètes.

Calendrier

Démarrage des travaux : 2014 Livraison prévisionnelle : 2018

Coûts

Travaux

Dépenses	Recettes
52 M€	30 M€ Etat (CPER 2007-2013)
	4 M€ dotation Etat
	18 M€ plan Campus

Equipements

Dépenses	Recettes
4 M€	3,0 M€ Université, mécénat
	0,3 M€ Ville de Paris

Maîtrise d'ouvrage et conduite de l'opération

La maîtrise d'ouvrage a été déléguée à l'EPAURIF par l'Université Paris Descartes

Université Paris Sorbonne - Institut d'Art et d'Archéologie

Site Michelet

Réhabilitation de l'Institut – création d'un Learning Center

Présentation générale

L'Institut d'Art et d'Archéologie est un bâtiment classé monument historique accueillant des étudiants des universités Panthéon Sorbonne et Paris Sorbonne. Il abrite une bibliothèque qui occupe un quart de sa surface.

Compte-tenu des nouveaux usages, il apparaît nécessaire de procéder à une réhabilitation du bâtiment pour aboutir à un Learning Center dédié au patrimoine.

La pluralité des espaces qui seront proposés dans le cadre de la réhabilitation répond aux nouvelles formes de pédagogie où une grande partie du temps est consacrée à l'autoformation, au travail en groupe projet, à l'accès à l'information et aux ressources virtuelles. Il s'agit d'inscrire pleinement la bibliothèque dans le processus de formation et



de répondre ainsi aux attentes des étudiants et des étudiants étrangers attendus sur le campus, qui sont familiarisés avec ce type d'espace et de fonctionnement.

Calendrier, coût

La Ville de Paris envisage d'apporter son concours financier à hauteur de 1 M€ selon l'avancement des études de faisabilité qui permettront de définir le cadre financier précis de l'opération, actuellement évaluée à 35 M€.

Cette opération sera cofinancée en fonction de son degré de maturité.

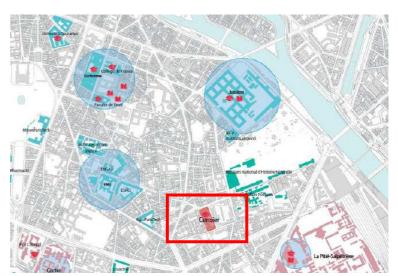
Parcelle Censier (Paris 5^e)

Grand projet dédié à la jeunesse, la vie étudiante, l'enseignement supérieur et l'innovation

Présentation générale

L'université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 occupe actuellement la parcelle dite « Censier » sise 13 rue Santeuil - 21 rue Censier dans le 5ème arrondissement. En 2018, l'université Sorbonne Nouvelle déménagera vers le pôle Nation, puis les bâtiments de la parcelle seront désamiantés et démolis en 2018-2019.

La parcelle s'étend sur une surface de 8 878 m² et accueille actuellement l'université sur 26 450 m² de bâtiments.
Une étude de programmation de la



parcelle est en cours depuis août 2015 afin de faire émerger pour ce site un grand projet d'intérêt général concerté autour de l'enseignement supérieur, de la recherche, de la vie étudiante, du logement étudiant et de l'innovation.

La programmation de la parcelle n'est pas encore arrêtée mais pourrait inclure :

- Des logements étudiants et chercheurs : 500 logements sociaux ;
- Un espace de type Learning-center / innovation et numérique ;
- Un lieu de vie culturel et artistique ;
- Un espace de prévention / santé à destination des étudiants ;
- Un lieu de coopération avec les acteurs éducatifs et universitaires du quartier latin ;
- Des espaces verts et lieux de vie.

Présentation des cofinancements

La Ville de Paris a inscrit à son programme d'investissement de la mandature 10,5 millions d'euros pour le projet de la parcelle Censier. La Ville de Paris mobilisera également d'autres financements pour les logements étudiants sociaux.

Dans le CPER 2015 -2020, la participation de l'Etat au projet est inscrite à hauteur de 2 millions d'euros. Le montant de la participation de la Région Île-de-France sera fonction de l'étendue et de l'avancement du projet.

Calendrier

Libération du site par l'université : 2018 Travaux de désamiantage/démolition : 2018-2019

Démarrage des travaux : 2019 Livraison prévisionnelle : fin 2020

Coûts

Dépenses	Recettes
En fonction du programme (2 ^{ème} semestre 2016)	10,5 M€ Ville 2 M€ Etat (CPER 2015-2020)